

Rendre son attractivité à la profession d'enseignant

Paris, le 21/11/2023

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Le ministère a inscrit la problématique de l'attractivité de la profession d'enseignant à l'ordre du jour de l'agenda social de ce mois de novembre. A cette occasion, le SNE souhaite attirer votre attention sur quelques points fondamentaux.

Le retour à l'attractivité passe d'abord par l'amélioration de deux éléments majeurs et ensuite par celle de plusieurs autres qui leur sont complémentaires.

Les deux éléments majeurs sont :

- **le niveau de rémunération sur toute la carrière**, le SNE pointe ici en plus la situation particulièrement défavorable du premier degré par rapport au second. Notre syndicat vous a déjà adressé des propositions d'amélioration sur ce point.

- **le bien-être au travail**. Celui-ci est très défavorablement impacté par le volume des tâches purement administratives qui fait perdre son sens à l'exercice du métier et par le poids immense de l'école inclusive telle qu'elle existe aujourd'hui. Là encore, notre syndicat a adressé des propositions à vos services.

Les principaux éléments complémentaires sont :

- **Une formation aujourd'hui trop uniformisée**. On n'a pas les mêmes besoins selon les lieux d'exercice et selon son avancée dans la profession.

- **Le manque de valorisation des compétences des enseignants**.

- **L'identité presque absolue de la progression dans la carrière**, encore accentuée avec les modifications d'accès à la classe exceptionnelle. Il n'est plus rien d'autre que la conscience professionnelle pour inciter à s'engager dans son travail.



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

- Le manque de reconnaissance sociale de la profession.

- Le caractère anxiogène du milieu de travail (la pression des parents et les agressions commises, la pression de l'institution pour qui un échec scolaire relève uniquement de la responsabilité de l'enseignant, la pression liée à gestion de l'école inclusive, les injonctions incessantes y compris sur le temps de repos).

Le SNE a déjà transmis des pistes et éléments d'amélioration à apporter à vos services. Notre syndicat se tient évidemment à votre disposition pour évoquer à nouveau ces sujets directement avec vous.

Je vous prie de croire en l'attachement du SNE au service public de l'éducation et vous adresse, M. le ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE